

Signature d'une convention d'investissement de 10,57 milliards DH entre l'Etat et Maroc Telecom

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 23-05-2009 21:07:11

Le Premier ministre, Abbas El Fassi, a présidé jeudi à Rabat la cérémonie de signature d'une convention d'investissement entre l'Etat et le groupe Maroc Telecom, d'un montant de 10,57 milliards de DH.

A cette occasion, M. El Fassi a souligné l'importance de cette convention qui prévoit un programme d'investissement ambitieux devant générer 150 emplois stables et contribuer à l'amélioration et la diversification des services, au renforcement de l'infrastructure de télécommunications, à la réduction de la fracture numérique et à la couverture des zones blanches non encore reliées au réseau.

Le Premier ministre a rappelé que Maroc Telecom, en tant que société pionnière dans le domaine des télécoms, contribue grandement à l'essor du secteur, l'un des facteurs clés du développement économique avec une part de 7% du PIB, indique un communiqué de la Primature.

Ce bilan positif, a-t-il dit, est le fruit de la politique volontariste menée par le gouvernement pour la libéralisation du secteur, de l'implication forte et transparente des concessionnaires et des efforts de l'Agence nationale de Réglementation des télécommunications (ANRT) au service de promotion d'un climat de concurrence et du développement durable du secteur.

M. El Fassi a fait savoir qu'une note d'orientation stratégique au titre de la période 2009-2013 est en cours d'élaboration en concertation avec les opérateurs des télécoms en vue de leur permettre d'avoir une vision claire et de réaliser leurs investissements dans les meilleures conditions, en conformité avec la stratégie gouvernementale relative au développement du secteur pour les quatre prochaines années.

Pour sa part, le président du Directoire de Maroc Telecom , Abdeslam Ahizoune, a indiqué que ce programme d'investissement s'inscrit dans le cadre du processus de modernisation et d'extension des réseaux de télécommunications avec pour objectif d'offrir des services modernes et diversifiés aux professionnels des secteurs public et privé.

Ces investissements visent entre autres le renforcement de la capacité de couverture du réseau de téléphonie mobile, le développement des réseaux mobiles de troisième génération, l'introduction de nouveaux services comme la visio-phonie et la télé-mobile, la réalisation du programme "Pacte" et la construction d'un nouveau siège de Maroc Telecom au quartier Riyad à Rabat.

La convention a été signée par Salaheddine Mezouar, ministre de l'Economie et des Finances, Ahmed Reda Chami, ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles technologies, et Abdeslam Ahizoune.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence notamment de Nizar Baraka, ministre délégué chargé

des affaires économiques et générales, Azzeddine El Mountassir Billah, directeur général de l'ANRT, des membres du directoire de Maroc Telecom et les représentants des départements concernés.

MAP